On tourne!



Guide des bonnes pratiques apicoles

Wim Reybroeck de l'Institute for Agricultural and Fisheries Research de Merelbeke (ILVO) et Ellen Danneels de Honeybee Valley collaborent avec Etienne Bruneau et Agnès Fayet du CARI pour la révision du Guide des bonnes pratiques apicoles. La production de la gelée royale mais surtout du pollen et de la propolis sera abordée dans cette future édition.



Le Plan de développement stratégique pour les dix prochaines années préparé par Agnès Fayet a fait l'objet de dernières discussions entre les réprésentants du secteur apicole ce 19 mai et aujourd'hui semble validé. C'est une étape vraiment importante car c'est sur cette base qu'une concertation du secteur a débuté afin de définir les actions qui devraient être reprises dans le futur programme apicole financé par l'Union européenne couvrant la période 2023 -2027. Le premier travail a été de mettre en relation les différents éléments repris dans le SWOT (Strenghts, Weaknesses, Opportunities, Threats) mettant en évidence les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'apiculture wallonne avec les objectifs repris comme importants pour l'avenir du secteur. L'objectif est de montrer à la Commission européenne que chaque projet développé répond correctement aux différents éléments soulevés dans le SWOT. Naturellement les réponses peuvent venir du programme de soutien européen mais également de projets comme Bee Wallonie qui doit également faire l'objet d'un nouveau programme de 5 ans, ou encore de projets spécifiquement développés au niveau de la Région (par exemple sur la filière cire) ou au niveau fédéral (monitoring de l'AFSCA, Beesyn...).



L'apiculture wallonne : grandes synthèses

Une analyse précise de la situation apicole en Wallonie a été réalisée, chantier qui a commencé en juillet 2020. Cela a conduit à la réalisation de deux documents:

- L'apiculture en Wallonie : contexte, analyse et pistes d'action (document de 115 pages validé par le secteur au printemps 2021 au terme d'échanges et de négociations);
- Plan de développement stratégique pour l'apiculture wallonne 2020-2030 (document de 68 pages finalisé fin mai 2021 après consultation d'un panel de parties prenantes et approbation par les représentants du secteur apicole).

Une bonne connaissance de la réalité de l'apiculture wallonne constitue aujourd'hui un enjeu capital au moment où les financements de l'apiculture européenne s'apprêtent à être intégrés à l'enveloppe budgétaire de la PAC au même titre que les autres secteurs de production agricole.

Informations plus détaillées p.27

Une série de nouvelles vidéos informatives et didactiques est en cours de production. Ces supports sont réalisés dans le cadre du projet Bee Wallonie et bénéficient d'un subside de la Région Wallonne. Elles rejoindront la quinzaine de vidéos déjà produites qui sont mises à disposition des ruchers écoles (espaceabeilles.com) et des apiculteurs (beewallonie.be). Les derniers projets visent à valoriser le travail réalisé sur le terrain par les sections et à illustrer l'intérêt qu'il peut y avoir à faire partie d'un groupement d'apiculteurs. Certaines vidéos vont rejoindre la liste des vidéos montrant la diversité des pratiques apicoles, pratiques fortement liées à la personnalité de l'apiculteur, à ses objectifs, à sa région etc. Le produit fini sera disponible à la fin de cette année, juste avant la clôture de la convention cadre du projet Bee Wallonie.





Programme de soutien européen -Chromato et balances

ΕB

Comme nous vous l'avions annoncé, le budget de l'Union européenne en faveur de l'apiculture a été fortement augmenté. Il est passé de 34 à 60 millions d'euros ce qui se traduit depuis 2021 par un budget de 211.500 € par an au niveau de la Région wallonne. Un défi a été de devoir maximiser les affectations budgétaires avant le 31 juillet, dernière limite des dépenses pour l'enveloppe de la première année. C'est pourquoi l'essentiel des investissements s'est réalisé dans ces quelques mois. Des appels d'offres ont été passés dont un pour l'achat d'un nouveau chromatographe avec une capacité

analytique des sucres nettement améliorée par rapport à l'ancien chromatographe en phase gazeuse du CARI. Un second appel à projet a été lancé pour la mise en place d'un réseau de balances. C'est Méthrom qui a remporté le premier appel et c'est Connected Beekeeping qui a remporté le second. Cette dernière firme est gérée par Jérôme Alphonse que certains d'entre-vous ont probablement eu l'occasion d'écouter lors du Focus climat. Dans ce cadre, un appel est lancé aux apiculteurs intéressés par l'acquisition d'un ou de plusieurs ensembles de 4 balances (voir annonce spécifique).

Journée mondiale des abeilles

EE



Pour le 20 mai, le CARI et la FAB ont envoyé un communiqué de presse relatant l'importance des abeilles pour notre société. Il s'en est suivi plusieurs retours (papier, radio et TV). Lors de la journée mondiale des abeilles, la FAO avait deux heures de conférences et présentations sur l'abeille et son rôle dans différentes parties du monde. A cette occasion la FAO a signé le « Memorandum d'accord » avec Apimondia qui définit les grands axes de travail entre ces organisations pour relever les niveaux de nutrition et les niveaux de vie de tous les habitants des États membres de la FAO, améliorer l'efficacité de la production et de la distribution des produits alimentaires et agricoles, contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et libérer l'humanité de la faim.

Qu'apportent les abeilles à la société des hommes ?





L'étiquetage des miels

FF

Le groupe de travail Miel du COPA-COGECA a bien travaillé sur le texte de la directive mais travaille toujours sur une proposition de modification qui devrait être transmise à la Commission dès qu'elle aura reçu l'aval du GT et du Praesidium du COPA-COGECA. Par ailleurs, la Commission vient de lancer une enquête publique sur la révision des normes de commercialisation des produits agricoles et plusieurs questions portent directement sur l'étiquetage du miel. Nous vous engageons vivement à répondre à ce questionnaire afin de démontrer que notre revendication d'indiquer l'ensemble des pays de production sur l'étiquette des miels (avec le pourcentage de chacun qui contribue au mélange repris par ordre d'importance) est vraiment une demande du public. Voici le lien de cette enquête :

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12772-Revision-of-EU-marketing-standards-for-agricultural-products/public-consultation_fr